

LA FRANCE DANS L'UNION EUROPEENNE

Intervention de François Louveaux, Inspecteur Général d'histoire-géographie. « Les journées d'Armentières » 24 mai 2011.

Introduction

Bonjour à l'ensemble des formateurs, bonjour à François Louveaux qui nous fait le plaisir de venir travailler avec nous une demi-journée autour du programme de géographie de terminale. Nous entrons en septembre dans la 3^e année d'application de ces nouveaux programmes qui bientôt ne le seront plus. En ce qui concerne la géographie, le profond renouvellement des programmes de seconde et première n'échappe à personne avec notamment l'apparition du développement durable et la disparition, entre autres, des espaces élémentaires. Pour ce qui est du programme de terminale, le changement est moins radical, du moins à première vue. Aussi, vais-je me livrer à une rapide comparaison des programmes de 1995 et de 2009 afin de mettre en relief ce que ces derniers ont de nouveau.

A défaut d'être original, j'essaierai d'être complet avec un plan en trois parties en abordant successivement les finalités, les objectifs et les contenus.

Des finalités proches

En 1995, « l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie répondent à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves (...) à une compréhension du monde contemporain, qui leur permette
d'agir de façon responsable,
de se situer dans ce monde,
de s'insérer dans la société contemporaine où ils vivent,
de mieux comprendre les problèmes qui s'y posent,
d'exercer des droits et de respecter les devoirs de l'homme et du citoyen. »

Les programmes actuels plus sobres, plus concis et peut-être moins ambitieux affichent toujours la nécessité de comprendre le monde :

« Le programme de géographie vise à faire mieux comprendre le monde mais, précise-t-elle, à travers l'étude des territoires. L'analyse des relations entre les sociétés et l'espace doit donc faire ressortir le rôle des acteurs et s'inscrire dans le contexte des dynamiques actuelles. La géographie pourra ainsi être pratiquée comme une discipline nécessaire à l'intelligence du monde et utile pour inciter les élèves à un engagement citoyen fondé en raison. »

Les finalités changent dans leur formulation mais restent globalement les mêmes, des finalités intellectuelles et civiques. Peut-être pourrait-on repérer dans les programmes de 1995 une finalité sociale « Se situer dans le monde » qui semble avoir disparu des

programmes de 2009. Le concept de « Territoire », fait son apparition dans les finalités de l'enseignement de la géographie mais n'est curieusement décliné qu'à partir de la classe de première. L'accent est mis sur les acteurs et l'expression « intelligence du monde », indique bien une rupture et le choix d'une géographie prospective.

Objectifs et démarches

On relève dans le programme de 1995, « des objectifs culturels et de méthode (...) Acquérir des "savoir-faire" spécifiques et des méthodes de travail propres à l'histoire et à la géographie ; Elargir la maîtrise des démarches intellectuelles de raisonnement (analyse, synthèse, conceptualisation...); Mobiliser et organiser des connaissances, construire une réflexion par oral ou par écrit, présenter toute étude ou toute recherche sous forme de questions ou d'interrogations que suggère le sujet à traiter ; Rechercher la qualité et la précision de l'expression ; Constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information ; Analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques(...) Surtout, En ce sens, il (le programme) permet d'initier les élèves, les apprentis et les adultes en formation au raisonnement géographique en prenant comme facteur d'analyse les changements d'échelle. »

Le changement d'échelle est affirmé comme modalité centrale du raisonnement géographique, modalité maintenue en 2009 : « L'articulation nécessaire des échelles pour comprendre les réalités géographiques est poursuivie en classes de première et de terminale. » « Le positionnement de la France et de ses territoires dans cette nouvelle donne passe par l'Union européenne, nouvelle échelle géographique »

La lecture de la rubrique « CAPACITES » complète et précise les objectifs : on retient que faire de la géographie à l'école, c'est maîtriser un ensemble d'opérations simples (localiser, repérer), de savoirs-faire (lire, utiliser des échelles), de démarches (décrire, expliquer, montrer, comparer) de connaissances (Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions, utiliser le vocabulaire disciplinaire). Le document est central et il convient d'en « Dégager les limites et l'intérêt...».

Le raisonnement géographique est précisé en deux lignes : « Confronter des points de vue et exercer un jugement critique » et « Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée ». Ce « raisonnement », le lien se fait facilement, c'est faire jouer le jeu d'échelles. Notons au passage que les termes « analyse » et « interprétation » ont disparu.

Des contenus et leurs approches profondément modifiés

L'intitulé ne change guère : « La France en Europe et dans le monde » en 1995. « La France dans l'Union Européenne en 2009 ». Mais, précise-t-on, « La France s'inscrit dans l'UE et dans le monde, l'articulation des trois échelles permet de situer sa puissance... »

On retrouve l'étude de la population mais davantage axée sur la mobilité et rapprochée de l'étude des métropoles.

« L'organisation du territoire » et « Les citoyens et leurs territoires » se retrouvent plus ou

moins dans « Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français » et « L'UE et ses territoires ». Les logiques globales d'organisations spatiales (centres/périphérie ; polarisation...) cèdent la place aux acteurs.

La grande modification en terme de contenu est que « Les grands ensembles de l'espace français » disparaissent. On peut relever que « Les transformation de l'espace productif et décisionnel » apparaît sans que pour autant l'un ne recouvre totalement l'autre.

En terme d'approche, on note la disparition de la dimension physique de la France « isthme, finistère... » et d'une exigence de localisation élémentaire. Il n'est plus fait mention de flux, de transports, de paysage, d'approche régionale et le terme « espace » a quasiment disparu. La carte de la France ne se dessinerait-elle plus que chez Houellebecq ?

On n'étudie plus l'espace français mais la France et ses territoires, la première n'étant pas la somme des seconds. La France deviendrait-elle un objet géographique insaisissable, une simple portion d'un plus vaste espace européen ?

Ce n'est pas sans poser question. Comment enseigner la France quand le vivre-ensemble ne va plus de soi de dans nombreux endroits et que la dimension nationale n'est que peu présente en seconde et en première ? Etudierait-on davantage les forces, les enjeux, les logiques à l'œuvre en France que la France ? Cela ne risquerait-il pas de nous conduire à donner davantage de poids à des notions très complexes difficilement appropriables par nos élèves ?

C'est pour aborder ces questions et toutes celles que les enseignants et formateurs réunis aujourd'hui se posent que nous avons demandé à François Louveaux d'intervenir lors de nos journées d'Armentières sur le programme de terminale.

Cyrille Larat, IEN Lettres-histoire

Introduction

La géographie enseignée est marquée par une forte évolution des contenus. Les grands ensembles de l'espace français, les grandes régions naturelles enseignées depuis 1925.

Comment enseigner la géographie de la France quand le « vivre ensemble » ne va plus de soi ?

Mon exposé se fera en deux temps :

- I) le cadre épistémologique de la géographie enseignée et son évolution

A travers trois seuils, la fin du XIX^e siècle, les « Trente glorieuses » et les années 1980, puis

- II) les attendus du programme,

Fruits comme tous les programmes, d'un compromis entre la nécessité de « faire du nouveau » tout en maintenant de « l'ancien ».

Il s'agit pour l'enseignant de donner à l'élève les moyens de prendre du recul et non de délivrer de grandes leçons. Pour expliquer le contradictoire, pour ne pas simplifier abusivement la complexité du réel, le pari de l'intelligence est nécessaire et la parole de l'enseignant indispensable.

I- Le cadre épistémologique de la géographie enseignée et son évolution

A/ LA FRANCE ET SON TERRITOIRE

L'héritage est lourd qui confond France et géographie de la France. Michelet : La France est une personne... ; Toute ma vie je me suis toujours fait une certaine idée de la France... De Gaulle !

La France est confrontée à des mutations subies qui amènent l'interrogation : « La France existe t'elle encore ? »

Rapport affectif entre la France et la géographie qui s'explique par l'histoire avec un constant décalage entre les réalités de ce que sont les territoires et leur perception.

1- NAISSANCE DE LA GEOGRAPHIE

La géographie universitaire naît dans l'enseignement, après la défaite de 1870 : elle est l'éloge de la France une France à reconquérir. Discipline scolaire centrée sur la géographie de la France, elle répond aux fonctions civique et patriotique. Volonté nationaliste : il faut que les petits français connaissent et aiment leur territoire. Son but est de faire connaître et aimer la France. Domine l'idée d'une unité naturelle du pays (Pourquoi n'y a t'il plus de frontière sur le Rhin ?). Le territoire français est symbole de la puissance et du génie de la France.

La géographie poursuit deux finalités : contribuer au sentiment d'unité nationale ; illustrer les chances et le génie français (l'hexagone forme parfaite qui limite les déplacements ; la France est le résumé des reliefs et climats européens ; elle brille par un remarquable équilibre urbain rural). Livre-symbole : *Le tour de France de deux enfants*.

La France (cf.doc 2) est une île, il n'y a rien autour d'elle ce qui pose problème aujourd'hui dans contexte européen.

2- LES TRENTE GLORIEUSES ET LA FRANCE ETERNELLE DANS UN MONDE EN MOUVEMENT

L'après-Guerre est marquée par de profonds bouleversements : volonté d'innover, de changer le monde, changer la France mais il ne faut pas faire du passé table rase...

Ces mouvements doivent réinscrire la France en grande puissance moderne. La géographie et le territoire doivent affirmer cette continuité : les équilibres sont certes modifiés mais ils sont conservés. La nouveauté s'inscrit dans la stabilité et l'équilibre. Ces principes politiques sont traduits en actions que la géographie scolaire illustre.

Quels sont ces principes politiques qui s'affirment dans le contexte de la construction européenne et de la planification ?

- une politique d'aménagement du territoire qui est la rencontre de la volonté politique et sociale d'une modernisation contrôlée et pilotée par l'Etat ;
- une préoccupation spatiale d'équilibre : l'équilibre du territoire est la condition de la modernisation. Un territoire équilibré est à la fois une condition mais aussi un outil pour un développement moderne. Cette notion d'équilibre s'inscrit dans une représentation traditionnelle du territoire. L'Etat est aussi un état-régulateur qui s'attaque aux déséquilibres territoriaux... Le principe d'égalité doit trouver sa traduction dans l'espace et cette égalité est synonyme d'efficacité. Exemple : la création des métropoles d'équilibre.

4 grands domaines d'action :

- lutter contre le poids excessif de Paris ;
- contrôler l'exode rural, contrôler la désertification ;
- tirer parti des atouts du milieu : aménagement hydro-électrique, utilisation des richesses touristiques du littoral et des montagnes ;
- accompagner la reconversion des régions minières.

On est dans le respect de l'unité et de l'équilibre. La politique est initiée par Paris, c'est la politique des métropoles d'équilibre, des villes moyennes des pays.

Quelle traduction dans la géographie enseignée ?

La géographie enseignée doit être conforme au grand dessein de l'Etat et doit en montrer l'efficacité.

Elle exalte une tradition rassurante - elle des terroirs, des provinces – une modernité assumée et maîtrisée et un développement harmonieux équilibré, unifié du territoire.

L'ouverture internationale est vécue positivement (la PAC est favorable à la France, le tourisme est une ressource appréciable) : l'Europe et le monde ont bien besoin du modèle français.

Contradiction forte : l'Europe est l'élément moteur de la croissance et de la modernité française mais on résonne uniquement à l'échelle nationale. Mais la France reste une île bien que parfois on inscrive le nom des pays frontaliers sur les cartes.

Dans le domaine géographique, on raisonne en terme de lieux et d'espaces. Le territoire est singulier, continu. Les réseaux et les flux sont secondaires.

3- LE BASCULEMENT DES ANNEES 80

Contexte de crise et de mondialisation.

Les territoires apparaissent dans la géographie enseignée les territoires avec des territoires subis et des territoires choisis.

B- LE TERRITOIRE PUIS LES TERRITOIRES COMME TRADUCTION DE MUTATION PROFONDES, SUBIES

Les choix du mot et du pluriel sont volontaires car ils témoignent d'une nouvelle approche de la géographie. On est dans un contexte de remise en cause : ils sont le produit d'une nouvelle approche de la géographie et le signe de nouveaux défis.

1- UN TOUT AUTRE CONTEXTE, DES RUPTURES MAJEURES

4 ruptures :

- On entre dans une nouvelle époque économique et sociale caractérisée par les crises à partir des années 70 et l'impossible reprise économique, mais aussi par la découverte douloureuse de l'international. 1983 peut être la date symbolique de la remise en cause des modèles politiques et du rôle traditionnel de l'Etat ;
- Une nouvelle époque politique : celle de la régionalisation (loi Defferre). Dans le cadre européen, l'interlocuteur est la Région, mot qui avec celui d'expérimentation fait son entrée dans la constitution (cadre des territoires de projet) ;
- une autre approche géographique. Cette fois le point de départ du changement est la géographie universitaire : c'est le temps du territoire qui succède à « milieu » et « espace ». La géographie de l'espace est jugée proche de l'illusion technocratique. Le temps des « territoires » implique le temps des acteurs (FTN, ONG...) qui succède aux lois de l'espace (cf. Brunet). C'est le temps de la gouvernance et des arbitrages. (Pour Grataloup, il y a trois temps : le temps du milieu, le temps des espaces et le temps du territoire). Prise en compte majeure de l'emboîtement des échelles et du global (la planète est un système). Le local rime toujours avec le global. Le passage au pluriel (les territoires) marque l'éclatement des cellules de vie traditionnelles sous l'influence de l'ouverture, des mobilités, des réseaux. C'est la remise en cause de la géographie des pavages - géographie stable, de la continuité- à une géographie des réseaux, mouvante et discontinue. On ne se fonde plus sur la proximité, la continuité. « Osons le désert ! » Jacques Lévy.

2- DE NOUVELLES APPROCHES

Tous les programmes de géo seraient écrits autour de 3 concepts : mondialisation, développement durable, risques. Ces mots entraînent avec eux d'autres mots : mobilité, réseaux, acteurs, stratégie et gouvernance...).

Les territoires sont la fois les produits et les acteurs de ces dynamiques nouvelles

3 mots clés :

- Mondialisation : mise en relation, mise en liaison. Mais aussi hiérarchisation des territoires, sélection (des avantages comparatifs), concentration (métropolisation) et donc forcément exclusion... Ces phénomènes jouent à toutes les échelles.
- Mobilités : multiplication des déplacements à toutes les échelles et selon des chronologies variées (la France en été), éclatement des lieux de vie (travail, loisirs, retraites... migrations pendulaires...). Ces mobilités sont multiscalaires, multi temporelles, la mobilité (sociale, spatiale...) devient un impératif, une qualité majeure voire même une nécessité.
- Réseau : mot essentiel, lié à mobilité. Les réseaux introduisent une nouvelle logique géographique, celle du branchement, celle des nœuds, celle de l'accessibilité. Dans une logique de réseau, l'interconnexion (cas des transports : régionaux, nationaux et internationaux) est essentielle : l'accessibilité l'emporte sur la proximité (or la géographie traditionnelle se fonde sur la distance kilométrique). Les réseaux introduisent de nouvelles inégalités entre les lieux (espaces oubliés), entre les individus (mobiles vs non mobiles), intellectuelles.

3- NOUVELLES APPROCHES, NOUVEAUX DEFIS

Paradoxe : le territoire est en théorie un espace approprié, connu, repéré, clairement délimité. Or quand on parle des territoires c'est que l'on parle de la fin du territoire. Il y a une perte de repères devant les défis nouveaux.

3 défis :

- trouver des repères stables dans un monde de mobilités où tout circule : les capitaux, les hommes, la culture. Cette circulation efface les repères : on est dans l'américanisation, le repli identitaire et le métissage. Tout cela est vrai en même temps mais pas aux mêmes échelles.
- procéder à de nouveaux arbitrages : répartition homogène ou concentration ? croissance ou protection ? aide ou compétitivité ? égalité ou équité ? Et pour qui ? A quelle échelle ? Européenne : aider les PECO, renforcer le poids de Paris ou Londres... Renforcer les grands axes et lutter contre l'enclavement...
- Réinventer les territoires. C'est vrai des territoires du quotidien : la commune de résidence était celle du travail mais aussi la base de la représentation politique. Mais aujourd'hui, on ne vit plus là où on travaille... il y a hiatus, prégnant aussi sur le territoire national... la base de la représentation politique est désormais troublée car qui élit les élus dans les regroupements de territoires ? Quelle est la bonne enveloppe territoriale ? Quelle est la bonne échelle pour concilier vie politique, loisirs, résidence ? C'est une question leurre qui rejoint celle de la recherche du territoire perdu : on croit encore qu'il existe d'une enveloppe idéale... mais c'est faux.

Les mailles sont mises à mal par les réseaux. Il y a bien une contradiction entre la France et les territoires.

(Voir information géographique de décembre 2010 sur les réformes territoriales).

C- LES TERRITOIRES COMME ANCRAGES ET REFUGES, COMME TERRITOIRES CHOISIS

1- LES TERRITOIRES DE « NATURE », CEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'entrée dans la logique du développement durable, la prise en compte des risques et des impacts du développement des transports ou de l'économie ont pour contrepoint une prise en compte de plus en plus forte de la valeur de l'environnement, de la « nature ».

Cette prise en compte se traduit par des mises en territoires. On conçoit des territoires de protection, perçus comme naturels et devant échapper à la propriété privée : Parcs Naturels Régionaux, Conservatoire du Littoral. C'est une fonction paysagère et patrimoniale qui concerne environ 1/3 du territoire national.

2- LES TERRITOIRES D'ANCRAGES

L'ancrage est lié au désir de se sentir « de quelque part », de pouvoir agir sur ce territoire. Ces territoires d'ancrage revêtent des dimensions très différentes :

- des formes extrêmes, peu rependues en France : le territoire est privé. On est dans l'« entre soi ». Cet entre soi peut être choisi. On est dans la sécession : exemple des communautés fermées aux US... Il peut être subi ou imposé avec la ségrégation ou ghettoïsation ;
- des territoires de projet : pays, pôle de compétitivité. On se regroupe autour d'un projet local, centré sur un territoire et un contrat. Pose la question de la gouvernance de ce territoire ;
- la variante culturelle : les Flandres, la Bretagne. En lien avec la reconnaissance des langues régionales via l'Europe ;
- les multiples intercommunalités... liées à la taille des villes.

Cette multiplication des territoires traduit la recherche du territoire idéal comme réalité administrative, politique, économique, culturelle et sociale...

Et la France dans tout cela ????

Le territoire national, identifié à une personne, ne se résume pas à la somme des territoires divers multiples de tailles variés, superposés plus qu'emboîtés. Le territoire national est doublement contesté : sa taille est trop petite pour peser dans l'économie mondialisé mais cette taille n'empêche pas les inégalités face à la compétition (déprises...) et elle est trop vaste pour l'ancrage même si les français ont le sentiment d'être plus français qu'européen avec le développement d'un patriotisme de repli...

Quelle est donc la place du national entre le local et le global ? Entre le sentiment d'être citoyen du monde ou habitant d'une planète en danger et le sentiment d'appartenir à une communauté locale, choisie, ou encore une communauté virtuelle comme facebook ? N'est-

on pas du monde et de chez soi ? D'où une remise en cause de l'Etat et donc des programmes d'histoire géographique...

II- LE PROGRAMME

Comme tous les programmes, il est fait de compromis et de choix et il s'adresse à la fois aux enseignants et aux élèves.

Deux cheminements possibles différents dans leurs logiques :

- 34215. Logique explicative qui répond à la nécessité de rendre la géographie concrète. On passe des facteurs économiques, aux mobilités et aux acteurs, avec un bilan à deux échelles. L'étude de Paris est alors bien à sa place.

« Les transformations de l'espace productif et décisionnel », c'est l'action majeure. La conséquence est en « les mobilités de la population » et les « Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français » transcrivent les actions correctives des déséquilibres et de la concentration engendrés par la mondialisation, la compétition et le besoin d'ancrage. Le bilan à deux échelles traduit l'idée que la France doit changer d'échelle pour continuer à être « une puissance moyenne à vocation mondiale », que l'UE est un seuil à atteindre pour que la France pèse sur le monde (la mondialisation va de pair avec la continentalisation. Il y a affirmation d'aires régionales intégrées à l'échelle du monde. L'UE est perçue comme un modèle possible)

- 51342. C'est un plan par échelles. La France aujourd'hui ne sera France que dans le cadre européen.

L'enseignement de la géographie ne doit pas être celui d'une géographie qui donne des solutions mais celui d'une géographie qui permet de donner du recul. La parole du professeur doit être l'occasion de sortir du dogmatisme, de faire des constats et de montrer où se trouvent les difficultés. Les questions ne doivent pas être évacuées : Qu'est ce qu'un Etat ? Quel rôle pour l'Union Européenne ?

On retrouve dans le programme de terminale, les enjeux des programmes de seconde (les développements durables) et de première (les mondialisations).